

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Tract du collectif national pour les droits des femmes

**CPE : Une attaque sans
précédent du code du travail
contre les jeunes
Les
jeunes femmes sont en
première ligne**

Date de mise en ligne : lundi 27 février 2006

- Social - CPE, CNE -

Démocratie & Socialisme

RETRAIT DU PROJET DE CPE

SUPPRESSION DU CNE (CONTRAT NOUVELLE EMBAUCHE)

NON AU SOUS EMPLOI, NON AUX DISCRIMINATIONS QUE SUBISSENT LES FEMMES

POUR DE VRAIS EMPLOIS !

Le CPE autorise pendant deux ans l'employeur à licencier les jeunes sans aucun motif, du jour au lendemain, et ce cadeau étant probablement insuffisant, l'employeur se voit en outre dispensé de cotisations sociales !

Comment mieux rendre la main d'oeuvre docile et corvéable à merci ?

Comment mieux la dissuader de se syndiquer et de défendre ses droits ?

Comment mieux répondre aux vœux du Medef ?

Et aussi comment mieux interdire aux femmes le choix d'une grossesse ?

Présenté par Villepin comme une mesure destinée à lutter contre le chômage des jeunes, il instaure la précarité comme règle pour l'emploi des jeunes de moins de 26 ans. Après le Contrat Nouvelles Embauches (CNE) adopté à l'automne, le Contrat Première Embauche (CPE) marque un nouveau grand pas dans l'édification de la précarité et la désintégration du code du travail !

C'est la porte ouverte à tous les abus, y compris au harcèlement sexuel : la menace (tacite ou explicite) du licenciement ne devient-elle pas un moyen de pression rêvé pour faire accepter les "avances" de petits chefs, puisque les femmes, pour garder leur emploi, n'oseront dénoncer le harcèlement ? Le chômage des femmes est supérieur à celui des hommes dans toutes les tranches d'âge. Malgré une meilleure formation et une meilleure réussite scolaire, les jeunes femmes ont un taux de chômage supérieur de 3 points à celui des jeunes hommes, et ce chiffre est largement supérieur dans la catégorie des jeunes immigré-es. Les femmes sont donc menacées au premier plan par le CPE. Majoritaires parmi les chômeurs, elles le sont aussi parmi les précaires (CDD, contrats aidés, temps partiel, souvent imposé). Chez les jeunes actifs de moins de 25 ans, 36% des jeunes femmes sont en situation de chômage ou de sous-emploi (surtout temps partiel imposé) et 25% des jeunes hommes.

Contrairement aux belles déclarations de M. Chirac qui prétend réaliser d'ici cinq ans l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, toutes les mesures prises par Villepin et son gouvernement ne font qu'accroître la précarité d'un grand nombre de femmes ! A moins que l'égalité professionnelle visée ne soit l'égalité "par le bas et toujours plus bas", c'est-à-dire la généralisation à tous de la flexibilité et de l'exploitation ? Ces dispositifs CNE, CPE ont pour objectif la disparition du CDI (contrat à durée indéterminée).

Dans le même temps, les attaques contre le statut de la Fonction publique (largement féminisée) et contre les

**Une attaque sans précédent du code du travail contre les jeunes
Les jeunes femmes sont en première**

services publics se multiplient. La précarité dans l'emploi mène à l'exclusion sociale (difficultés d'accès au logement, à la santé, aux crédits ...).

Le Collectif des droits des femmes appelle à une mobilisation de toutes les associations féministes, des syndicats et des partis pour s'opposer à cette stratégie dévastatrice pour tous et toutes.

Le 8 mars, nous serons dans la rue. RV à 18h, Place du 18 juin (M° Montparnasse)

Collectif national pour les droits des femmes, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris. Tel 01 43 56 36 48